Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID: 086-218600666-20201217-CM\_20201217\_015-DE

# COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

### Délibération du conseil municipal

### ACTE N° CM-20201217-015

du 17 décembre 2020 n°015 page 1/2

#### **EXTRAIT**:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (33): Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHLIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

OUVOIRS (6): 1. M. ALLEMANDOU DOMINGO donne pouvoir à F. MERY 2. E. AZIHARI donne pouvoir à JP. ABELIN POUVOIRS (6):

- 3. L. RABUSSIER donne pouvoir à M. LAVRARD
- 4. C. FARINEAU donne pouvoir à Y. ERGÜL
- 5. M. DROIN donne pouvoir à T. BAUDIN
- 6. S. BART donne pouvoir à J. MARECOT

EXCUSES (0):

Nom du secrétaire de séance : Maryse LAVRARD

RAPPORTEUR: Monsieur Yasin ERGÜL

OBJET : Jeunesse - Attribution de bourses « mobilité internationale »

La commune de Châtellerault soutient les jeunes à travers différents dispositifs pour la réalisation de leurs projets. Elle souhaite également faciliter leurs démarches de mobilité internationale, notamment pour les jeunes issus de familles modestes, qui veulent continuer leurs études, accéder à un stage ou à une expérience professionnelle, dans le cadre d'un parcours d'insertion à l'étranger.

A ce titre trois demandes ont été déposées par :

- NESPOUX Mélissa est partie faire ses études de Kinésithérapeute à l'université La Salle à Madrid en Espagne. Elle a fait ce choix car l'accès à ces études est très difficile en France. Elle doit rester 4 ans en Espagne, la durée de ses études. Elle sollicite une aide de la ville pour le transport dans le cadre de ce projet.
- FAUSTIN-LEYBACH Mélissa est accompagnée par la Mission Locale Nord Vienne (MLNV) et la Maison Familiale Rurale (MFR) d'Ingrandes-sur-Vienne. Mélissa part au Portugal, pour effectuer un stage dans le domaine de la vente. Ce stage constitue une première expérience dans le milieu professionnel et une occasion pour apprendre une nouvelle langue. Le stage se déroule du 27 octobre 2020 au 11 février 2021. Elle sollicite une aide de la ville pour le transport dans le cadre de ce projet.
- **DRAME Goundo** a obtenu une formation d'Assistante de Direction. Elle part au Portugal. pour effectuer un stage dans son domaine d'activité. Accompagnée par la MLNV et la MFR d'Ingrandes, ce stage représente une valeur ajoutée recherchée dans le cadre de son métier. C'est aussi une occasion pour apprendre une nouvelle langue et développer un réseau de contacts. Le stage se déroule du 27 octobre 2020 au 11 février 2021. Elle sollicite une aide de la ville pour le transport dans le cadre de ce projet.

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID: 086-218600666-20201217-CM\_20201217\_015-DE

### **COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

## Délibération du conseil municipal

### ACTE N° CM-20201217-015

du 17 décembre 2020 n°015 page 2/2

\* \* \* \*

**VU** l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) indiquant que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

**VU** les articles L.1115-1 et suivants du C.G.C.T. concernant l'action extérieure des collectivités locales,

**VU** la modification du règlement du dispositif « mobilité internationale jeunesse » adopté par délibération n° 28 du conseil municipal du 23 juin 2016,

**VU** l'avis favorable de la commission d'attribution réunie le 23 Octobre 2020,

**CONSIDERANT** l'intérêt local du dispositif "programme formation mobilité internationale jeunesse" de la commune de Châtellerault,

**CONSIDERANT** qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, leurs projets de formation et notamment leurs projets de mobilité internationale,

**CONSIDERANT** que les jeunes remplissent les critères d'attribution,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide d'attribuer, dans le cadre des bourses « mobilité internationale jeunesse » :

- 350 € à NESPOUX Mélissa
- 450 € à FAUSTIN-LEYBACH Mélissa
- 450 € à DRAME Goundo

Les montants des dépenses seront imputés sur la ligne budgétaire 048.1/6714/4400

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation, Pour le maire et par délégation, L'adjointe au directeur des affaires institutionnelles et juridiques Patricia BULAN